

# Exposition de sanctuaires suisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **44 (1954)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- 9° O! braves petits princes,  
Il n'est de sot métier;  
A tout, dans ce bas monde, faut savoir se plier,  
Faut savoir se plier (bis)
- 10° L'était deux petits princes,  
Des gamins de douze ans,  
Venus du bout du monde, du fin fond des Balkans  
Du fin fond des Balkans (bis)

Une mélodie du 18<sup>e</sup> siècle a été adaptée à ces couplets. Aujourd'hui, le «pilage des vers» tend à tomber en désuétude. La jeunesse ne songe qu'au sport. On serait heureux d'apprendre s'il y eut jamais, hors des étroites limites du Haut-Vallon, des «pileurs et des pileuses de vers!»

## Le culte du passé

Par *Edouard Helfer*, Lausanne

A Cully, la ravissante capitale de Lavaux qu'entoure au nord un vignoble réputé et qui touche au sud les ondes du bleu Léman, un citoyen connu pour sa bonne cave et un vieux pressoir en bois, s'est fait incinérer. Sa volonté, stipulée par testament, obligeait sa famille à déposer ses cendres au haut de sa plus belle vigne et à y construire un banc en pierre. Une vue superbe sur le lac s'offre depuis ce point.

Une clause spéciale du testament met à la disposition de ses meilleurs amis un certain nombre de bouteilles de vin qui doivent être bues sur ce banc, chaque année, le jour de l'anniversaire de la mort du généreux donateur. Et l'on sait que jamais personne ne manque au rendez-vous.

\*

Une coutume qui ne manque pas de pittoresque est suivie par les vigneronns qui en ont le moyen. Ils font emmurer un certain nombre de bouteilles de vin de l'année de la naissance du premier enfant, garçon ou fille, auxquelles on ne touchera pas avant que l'enfant ait atteint sa majorité. Parfois, on conserve même ces bouteilles jusqu'à son mariage.

## Exposition de sanctuaires suisses

Sous l'impulsion de M. le doyen Brodard, s'est ouverte à Estavayer-le-Lac une très intéressante exposition groupant plusieurs centaines de sanctuaires, chapelles, églises, grottes dédiés à la Très Sainte Vierge Marie.

Plus de 2200 documents photographiques ont été réunis patiemment au cours de quatre années. Ils sont présentés par cantons, de manière très claire et fort agréable.

Cette exposition est d'un grand intérêt au point de vue folklorique. Ses organisateurs ont également réuni une abondante documentation concernant ces sanctuaires. Il ne s'agit évidemment pas d'un travail scientifique, mais d'un essai d'inventaire et de mise à disposition du public des très nombreux lieux de culte dédiés à la Mère de Dieu. Une douzaine de maquettes de sanctuaires et un certain nombre d'anciennes statues allant du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, une douzaine en tout, complètent l'exposition. On a eu l'heureuse idée d'y joindre une centaine de photos d'œuvres d'art provenant des collections du Musée national de Zurich. L'exposition dont l'entrée est gratuite restera ouverte jusqu'au 17 juin.

## La solennité d'une première messe à Treyvaux

Par *Edouard Helfer*, Lausanne

Le jeune homme qui s'est voué à l'Eglise est tout particulièrement fêté à la fin de ses longues études et c'est à ce moment – là qu'il lui est permis de célébrer sa première messe solennelle dans la paroisse où il avait été élevé et passé sa jeunesse. Dès cet instant il est autorisé à exercer les nobles fonctions sacerdotales. Les paroisses villageoises mettent tout en œuvre pour imprimer à la manifestation une solennité particulière, dont tous et tout particulièrement le primitiant, se souviendront avec émotion leur vie durant.

Le dimanche de la cérémonie, le village apparaît paré et orné comme pour les grands jours de fête. Devant chaque maison flottent des drapeaux, dans les rues se succèdent de magnifiques guirlandes dont quelques-unes munies d'inscriptions se rapportant à la fête. Des écussons avec la grue – nous nous trouvons en Sarine mais près de la Gruyère – sont placés bien en vue. La place devant l'école a été transformée en un jardin fleuri du plus bel effet. A l'entrée, sur une pancarte, on pouvait lire en grosses lettres: «Hommage et respect au prêtre du Seigneur». C'est ici qu'est formé le cortège que conduira la fanfare de l'endroit. En tête viennent les parents entourant le primitiant, puis suivent les ecclésiastiques, le représentant du Conseil d'Etat, le préfet du district, de nombreux députés et magistrats, les parents et amis, les sociétés locales et notamment les chorales dont les dames portant le seyant dzaquillon, tandis que les hommes, ceux de la fanfare compris, sont vêtus du costume d'armailli, bordé d'edelweiss. Ce sont quelques trois cents participants qui forment le cortège. Au travers du chemin montant à l'église on pouvait lire l'inscription suivante sur une large banderole (recto): «Ke